

QUAND LE TRI DEVIENT UN JEU D'ENFANT

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

A partir du 1^{er} janvier 2020, le tri des déchets devient plus simple sur l'agglo de Lens-Liévin !

Vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans la poubelle jaune.

Emballages en métal, en papier-carton, et maintenant tous les emballages en plastique : flacons, bouteilles et bidons mais aussi barquettes, pots, films et sacs.

Plus de doute à avoir. Si c'est un emballage, il va au recyclage ! Les emballages en verre sont quant à eux toujours à déposer dans les bornes à verre.



Infos sur agglo-lenslievin.fr